



Le 22 octobre 2019

JO n° 246 du 22 octobre 2019 :

Ministère de la Culture : Pas de texte

Autres autorités :

Délibération n° 2019-118 du 12 septembre 2019 portant adoption de la liste des types d'opérations de traitement pour lesquelles une analyse d'impact relative à la protection des données n'est pas requise

Délibération du 16 septembre 2019 modifiant la liste des paramètres RDS autorisés (Poitiers)

JOUE du 22 octobre 2019 (L268 - C358) :

Appel à propositions - EACEA/34/2019 Dans le cadre du programme Erasmus+ Action clé n° 3 - Soutien à la réforme des politiques Inclusion sociale et valeurs communes: contribution dans le domaine de l'éducation et de la formation

Communiqués de presse de l'Union européenne : RAS

Questions écrites parlementaires :

Réponses du ministre de la Culture aux questions écrites parlementaires (Assemblée nationale/Sénat) : semaine du 14 au 20 octobre 2019 (fichier joint : [QE_du_14_au_20_octobre_2019.pdf](#))

Autres infos :

Discours/Communiqués :

Culture - Nomination de Frédéric Roy à la direction de la Scène de musiques actuelles Pannonica à Nantes

Éducation - Lancement du concours national « Arts en plastiques pour l'océan »

Projet de loi de finances pour 2020 :

Assemblée nationale - Compte rendu intégral de la 1^{re} séance du lundi 21 octobre 2019

Jurisprudences :

Conseil d'État - 1^{re} -4^e chambres réunies, affaire n° 424779 : le Syndicat national de l'édition demande d'annuler pour excès de pouvoir, d'une part, l'interprétation impérative à caractère général, révélée par la fiche pratique diffusée sur son site internet en mai 2017 et confirmée par un courrier du 3 juillet 2017, par laquelle l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (AGESSA) a exclu que l'activité de directeur de collection puisse relever du régime de sécurité sociale des artistes auteurs, d'autre part, le courrier du 19 avril 2018, se rapportant à cette question, adressé au directeur de l'AGESSA et de la Maison des artistes par la ministre des Solidarités et de la Santé, le ministre de l'Action et des Comptes publics et la ministre de la Culture

Conseil des ministres :

Conseil des ministres du 21 octobre 2019